

Gestion de projet



1

La gestion de projet est l'application :

- des connaissances,
- des compétences,
- des outils

Et - des méthodes

Aux activités d'un projet, en vue d'atteindre ou de dépasser les besoins et les attentes des parties prenantes du projet.

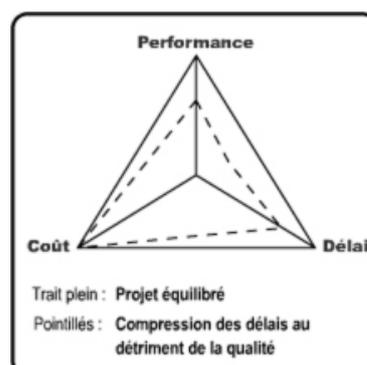
Gérer un projet

C'est définir :

- les objectifs,
- la stratégie,
- les moyens,
- l'organisation.

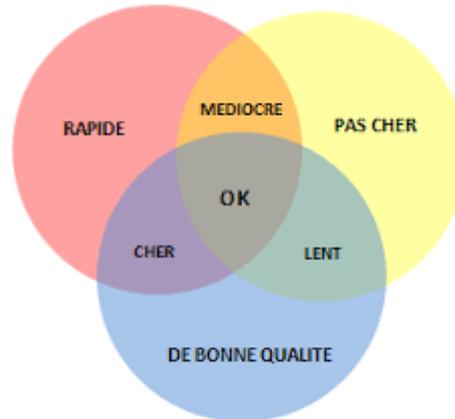
Les adapter aux changements internes au projet mais aussi externes (socio-politico économique). Dans La mesure du possible les optimiser un projet revient à prendre en considération trois éléments :

- * Un objectif, qui peut se décliner en termes de qualité, de coûts et d'échéances.
- * Des moyens, correspondant à des ressources (humaines, techniques, matérielles, financières..) et leur organisation propre dans le cadre du projet.
- * Des conditions ou des contraintes, qui limitent en général le champ qu'il est possible de faire.



Il y a **plusieurs objectifs poursuivis par les projets**, dont:

- Les objectifs de **performance technique**.
- Les objectifs de **délai** :
- Les objectifs de **coût** :



2

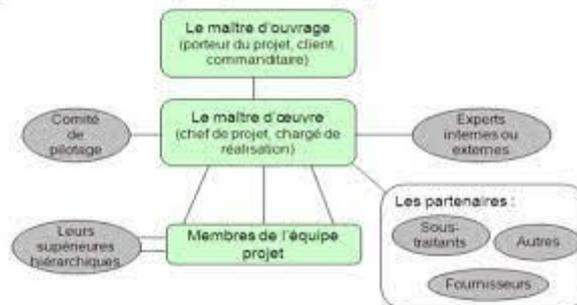
Le maître d'ouvrage (ou Porteur du projet ou Commanditaire)

C'est la **personne morale** de droit public agissant au nom de l'administration, pour le compte de laquelle les travaux sont exécutés.

En tant que **responsable principal**, il est chargé d'assurer la maturation suffisante du projet et de la mise en place du financement nécessaire à sa réalisation.

Sa **responsabilité** est en outre engagée dans le cadre du levé des contraintes liées au foncier et pour avoir les autorisations d'urbanismes règlementaires.

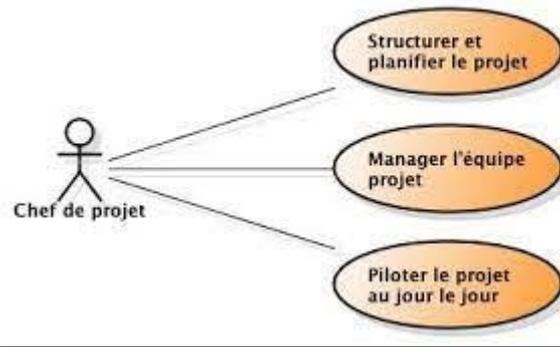
Figure suivante illustre les principaux acteurs du projet.



Il existe **plusieurs qualités du maître de l'ouvrage** on cite :

- Le maître d'œuvre du projet (Réalisateur ou chef de projet)
- Les collectivités locales (wilaya, commune).
- Les établissements publics à caractère administratif (nationaux, régionaux ou locaux).
- Les administrations locales (centrales, régionales,)
- Les institutions autonomes (Assemblée Populaire Nationale, le Conseil Constitutionnel...).

Le maître d'ouvrage est la personne physique ou morale qui, pour sa compétence, est chargée par le maître d'œuvre de la réalisation du projet.



Le chef de projet :

- choisit l'équipe et l'anime;
- organise le projet et le conduit;
- est responsable du résultat du projet devant le maître d'ouvrage.



- Les Partenaires

Le chef de projet peut avoir besoin de partenaires en plus des membres de son équipe projet qui peuvent être :

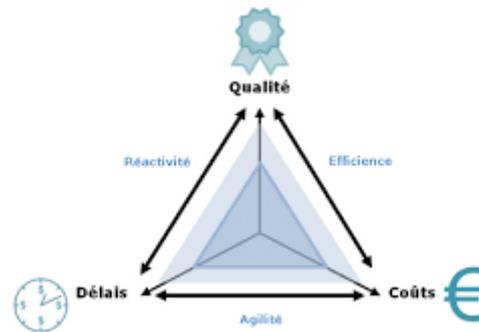
- des fournisseurs,



- des sous-traitants,
- tout autre partenaire utile au projet.

Les objectifs

Un projet revient à prendre en considération trois éléments :



1. Un **objectif**, qui peut se décliner en termes de:

* **Qualité** : La satisfaction des attentes du client, C'est les Programmes des besoins.

* **Coûts** : Le respect du budget, C'est le Financement.

* **Echéances** : Le respect de l'échéancier, C'est Les délais

4



2. Des **moyens**, correspondant à des ressources :

- humaines,
- techniques,
- matérielles,
- financières...

Et leur organisation propre dans le cadre du projet.

3. Des **contraintes** ou des **conditions**.

